



**OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
SALON DE PROVENCE**

BULLETIN 13/05/2020

La pandémie puis le confinement ont eu de lourdes conséquences sur la vie des associations sportives salonnaises.

Au cours des derniers mois, vous avez maintenu à flot votre association, aidé vos salariés et éducateurs, rassuré vos adhérents.

Vous avez aussi gardé le contact avec les plus fragiles et isolés d'entre eux.
Vous avez aussi participé à des élans solidaires plus généraux de notre ville.

Vous avez suivi l'actualité sportive et législative liée à votre association, été informés par votre fédération et le service Finances de la Ville.

Le présent bulletin n'a donc pas d'autre ambition que de vous donner, à défaut de réunion mensuelle, quelques informations complémentaires sur la vie du sport salonnais, ou du moins de ce qu'il en reste, et de l'activité de l'OMS pendant cette période difficile.

D'évoquer également, prudemment, la reprise.

Les membres du bureau de l'OMS se sont réunis à plusieurs reprises avec pour objectif de faire redémarrer dans les meilleures conditions les dispositifs en place depuis plusieurs années et de faire un lien entre les clubs, le service des sports et la municipalité.

C'est pourquoi nous vous avons sollicité à plusieurs reprises durant cette période de confinement pour valider des décisions ou nous faire part de votre situation.

Je vous félicite pour l'abnégation dont vous avez fait part durant cette période difficile et pour vos retours nombreux à nos sollicitations.

Seul on va + vite, ensemble on va + loin.

Christophe Agius
Président de l'OMS de Salon de Provence

LA VIE DE L'OMS

Dispositifs

Ils ont tous été arrêtés :

Sport Handicap 13 à l'attention des personnes en situation de handicap intellectuel ;
Cours le matin, sport l'après midi à l'attention des CM1 et CM2 de l'Ecole des Bressons ;
Multisport Kids à Salon à l'attention des jeunes enfants des Accueils Collectifs pour Mineurs François Blanc et Pavillon ;
Basket en Anglais à l'attention des CM1 et CM2 de l'école des Canourgues ;
Académie de Basket aux Canourgues en anglais à l'attention des jeunes filles CM1 et CM2 de l'école des Canourgues ; (Activité Extra scolaire)
Les Olympiades des Centres sociaux ;
Les Stages Multi Sports 100% gratuits ;
Les séances d'Activités Physiques Adaptés à l'attention des personnes souffrant de pathologies chroniques.

Concernant ce dernier dispositif, en collaboration avec le Service Santé de la Ville qui gère l'Activité Physiques Sur Ordonnance, chaque bénéficiaire a régulièrement été contacté pour maintenir un lien et prendre des nouvelles.

En parallèle 35 vidéos de pratique de sport adapté ont été mises en ligne sur le site de l'OMS générant 1600 vues.

Minibus

Il fonctionne toujours.

L'équipe de l'OMS est allé le faire "tourner" régulièrement.

Il vous attend avec impatience pour vos prochains déplacements.

AG de l'OMS

Conformément à l'ordonnance parue récemment qui permet de décaler de 3 mois une AG, elle a été fixée au jeudi 03/09 à 19h.

Elle se déroulera à l'Atrium et permettra un véritable échange sur les perspectives d'avenir en cette sortie de crise.

Collaborateurs

* Compte tenu de l'arrêt de tous les dispositifs Martial Laigle a été mis en activité partielle durant la période de confinement.

Son CDD se termine au 30 juin.

Son avenir sera étudié par le bureau et sera proposé en vote de CA.

* Karim Abdoulla en CDD jusqu'en octobre 2020 a été mis en chômage partiel.

* Cécile Rochereux intervient en tant que prestataire de service auprès de l'OMS.
Son contrat de collaboration validé par un vote du CA le 28/11/19 devait se terminer à l'AG printanière en vue d'un passage en statut de salariée.
Compte tenu du décalage de l'AG nous soumettrons au CA un vote pour un avenant prévoyant le financement conséquent de l'allongement de la durée de ce contrat jusqu'à l'AG de septembre.

* Personnels mis à disposition

Valérie Langlet mise à disposition à 100% à l'OMS a télé travaillé avec la plus grande efficacité.
Khaled Begouach et Aaron Harris ne sont pas intervenus sur les dispositifs OMS.
Leur situation a été gérée par la Ville de Salon de Provence.

Changement de lieu vie de de l'OMS

Les collaborateurs de l'OMS évolueront désormais tous ensemble dans un même lieu, dans un appartement situé 3 rue de l'étang de Berre à la Monaque.
Il est mis à disposition gratuite par la ville de Salon de Pce.
Cette installation a été votée par le CA de l'OMS.

Les locaux du service des sports seront toujours utilisés pour la gestion du matériel (modalités à définir) prêté aux clubs et pour le prêt du véhicule.

Les réunions mensuelles continueront à se dérouler à la salle de l'Atrium.

Guide des sports 2020/2021

Un contrat de 3 éditions nous lie avec la société France Publishing
Dans le contexte économique il semble qu'il sera difficile de solliciter les commerçants, artisans et entreprises salonais pour financer ce guide.

Peut être pourrions nous envisager une participation financière exceptionnelle des clubs pour permettre l'édition de ce guide.
Une réflexion est lancée quant à l'intérêt de conserver une version "papier" ou de ne faire qu'une édition dématérialisée disponible sur le site de l'OMS et de la Ville.
La question de la participation des clubs a été évoquée dans le sondage envoyé aux clubs dans les premiers jours de mai.

Sondage

Un sondage a été adressé aux clubs.
34 clubs y ont répondu.
Vous trouverez les résultats de ce sondage en annexe du présent bulletin.
L'objectif est de faire un diagnostic des clubs et de le remonter à M le Maire, à l' élu aux sports et à l' élu aux finances.
Bien entendu également à la direction des sports.

Vidéo « Le 11 mai c'est pas gagné »

Une vidéo citoyenne sans grande ambition a été tournée avec l'aide d'acteurs (dans les deux sens du terme) du sport salonais.
Ile a été reprise par le service communication de la Ville.

RELATIONS AVEC LA MUNICIPALITE

Subventions de fonctionnement

Les données que les trésoriers des clubs nous ont transmises ont été saisies dans le logiciel et les propositions de subventions communiquées à David Ytier courant mars.

Pour faire face aux difficultés financières de certaines associations ce dernier leur a spontanément proposé de bénéficier d'une avance pouvant aller jusqu'à 80% de la subvention N-1.

Plusieurs clubs ont bénéficié de cette aide.

Bien entendu les subventions de projets liées à l'organisation de manifestations sportives n'ont pas été versées.

Information complémentaire concernant les subventions

Claude Barbi nous communique une information en provenance de la FFPJP (Fédération de Pétanque) qui pourrait intéresser les différents clubs et qui concerne la reprise d'activité tout autant que leur fédération qui gère la campagne de Subvention ANS propose la même aide.

"Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis une demande de subventions FFPJP/ANS 2020. La campagne de subventions se poursuit et évolue.

Afin de faire face au contexte actuel, nous avons décidé de reporter la date de clôture de cette campagne (initialement prévue au 17 mai 2020) au 21 juin 2020. De plus, la réalisation des projets subventionnés cette année pourront s'étendre jusqu'aux 3-4 premiers mois de l'année 2021 (mais ces derniers devront quoi qu'il arrive débiter impérativement avant la fin de l'année 2020).

Enfin, **au-delà des 4 premiers axes prioritaires de subventionnement** (les jeunes, les féminines, les personnes en situation de handicap, et la structuration de nos ETR/ETD), **un 5ème axe va être ouvert à destination des clubs en difficulté (voir les directives modifiées ci-jointes). Ces derniers pourront prétendre à une aide à la reprise d'activité**, sous réserve de joindre à leur demande sur compteasso (<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>) le plan fédéral de reprise ci-joint. La D.T.N. et moi-même sommes à votre écoute pour vous accompagner dans toutes ces démarches (demande sur compteasso, remplissage du plan de reprise, rédaction du projet associatif).

Au regard des modifications ci-dessus, si vous souhaitez modifier votre demande initiale, n'hésitez pas à me solliciter."

Il pourrait être intéressant de vous rapprocher de votre fédération pour voir si la campagne de l'ANS qu'elle prévoit la gestion de cet axe.

Reprise de écoles

L'OMS, sollicité par de nombreux clubs, a fait part à la municipalité de la possibilité d'intervenir dans les écoles si le besoin s'en faisait sentir.

De même il est disponible pour une prestation pendant les grandes vacances.

Réouverture des sièges

La Ville de Salon de Provence autorise les clubs à utiliser leurs sièges, en respectant les mesures sanitaires nécessaires.

Il est bien entendu que cette ouverture est lié a du travail administratif individuel ou a la récupération de matériel.
Les regroupements restent interdits.

Sang des sportifs

L'édition 2020 prévue en mai ne se déroulera pas.

Journée des associations

La Ville de Salon de Provence étudie une édition 2020 qui serait étalée dans l'espace.

Rencontre ce matin avec Patrice Gonguet Directeur du Service des Sports

* Concernant la reprise des activités sportives au sein des infrastructures sportives un mail a été adressé par la Direction des Sports le 8/5 à l'ensemble des associations sportives.

"Compte-tenu des annonces nationales prescrivant un déconfinement progressif, et suite à la rencontre entre le Maire et les services de la sous-préfecture cette semaine, l'ensemble des structures sportives et associatives de la ville resteront fermées la semaine du 11 au 15 mai.

Cette décision est liée au respect des consignes sanitaires strictes et l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes, ainsi que les précautions supplémentaires que vous connaissez en matière sportive (notamment pour les sports collectifs et/ou en intérieur).

Toutefois, la municipalité ainsi que le service des sports consulterons tout au long de la semaine prochaine afin d'envisager les conditions dans lesquelles une réouverture progressive pourrait être envisagée par la suite, dans le respect strict des conditions sanitaires."

La Direction des Sports étudie actuellement un plan de reprise progressif des associations sportives, adapté à la situation sanitaire de notre pays.

Ce plan sera proposé à David Ytier et M Le Maire et une communication sur ce sujet sera effectuée par le service des sports auprès des dirigeants de clubs.

* Travaux dans les infrastructures sportives.

Les travaux (Boulodrome des Canourgues, Gymnase de Saint Come) ont été suspendus pendant la période de confinement.

La Direction du service des sports communiquera le nouveau calendrier des travaux aux clubs concernés.

* Réunion de gestion des créneaux

La réunion est toujours fixée à la même date.

Il n'est pas envisagé de l'avancer.

Là encore le service communiquera auprès des clubs.